



COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 FEVRIER A 19 H 30.

Affiché le 22 février 2017

Présents : ARSAC Véronique, THIVOLLE Michel, CAMPELLO Régina, CROZIER Lionel, CHARPENET Loïc, DUMONT Pascale. BOURDOIS Flavien THIBAUD Daniel.

Absents excusé : MALECOT Olivier, LOOPUYT Christine.

Secrétaire : DUMONT Pascale.

Le Maire ouvre la séance en demandant au conseil municipal de désigner le secrétaire de séance : DUMONT Pascale, unanimité pour.

Dépose de la cabine téléphonique par Orange

Le 14 décembre 2016, Orange a informé la commune de la dépose de la cabine téléphonique proche de l'église. Certaines communes ont utilisé la cabine pour faire une bibliothèque.

Après discussion, le conseil municipal envisage de faire également une bibliothèque, en essayant d'avoir l'appui des cafés littéraires. Ce projet sera testé jusqu'aux travaux d'aménagement du village.

Unanimité pour.

Dépose du pointphone à la salle des fêtes

Le pointphone de la salle des fêtes a été déposé par Orange. Il n'y a donc plus de ligne de sécurité à cet endroit. Après discussion, il s'avère qu'il n'y a pas besoin de ligne, chacun ou presque possédant un téléphone mobile, et la proximité du centre équestre et de son logement suffise en cas d'urgence.

PLUi

La délibération prise le 15 décembre était hors délai, la décision devant intervenir 3 mois avant le 25 mars 2017. Après délibération, le conseil municipal maintient sa décision défavorable au transfert de cette compétence pour défendre l'identité du village, en pouvant encore prendre des décisions par eux-mêmes, sans être absorbé par l'Agglo.

7 voix contre, 1 voix pour.

Convention de reversement du fonds de soutien au développement des activités périscolaires

Le Trésor public peut verser directement à l'Agglo le montant de fonds de soutien au développement des activités périscolaires sur justificatif et certificat administratif établi par le Maire.

Unanimité pour.

Permanence au bureau de vote des élections présidentielles
Validées.

Rapport des décisions prises en application de la délégation consentie au Maire par le conseil municipal

Une décision en date du 21 décembre 2016.

Questions diverses

- Rappel : le 22 mars de 14h à 16h Atelier Blasons à la salle des fêtes de Puygiron.
- Pour répondre à la demande d'amélioration de l'école, visite de l'école le 9 mars avant la réunion à la mairie.
- Pour la formation sur le défibrillateur, voir combien de personnes seraient intéressées et le coût. Cela se ferait un samedi matin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Le Maire
Loïc CHARPENET



Le Secrétaire